

Châtenois-les-Forges | Conseil municipal

## Les tarifs du bois fixés

Par L'Est Républicain - 16 nov. 2020 à 17:29 - Temps de lecture : 1 min



Chaque année, la commune dénombre entre 30 et 40 affouagistes.

Du fait de l'instauration de mesures sanitaires strictes, le maire de Châtenois-les-Forges Mélanie Welklen-Haoatai a présidé un conseil municipal à huis clos. Avec l'avis de la commission forêt, ont été fixés les tarifs applicables en 2021 pour le bûcheronnage, le débardage et l'assistance. Ces tarifs sont les suivants : 13,50 € HT/m<sup>3</sup> pour l'abattage et le façonnage des grumes, confié à l'entreprise Cramaro ; 35 € HT/heure pour l'abattage des perches ; 8,50 € HT le m<sup>3</sup> pour le débardage des grumes, confié à la SARL Denis Petey ; 62 € HT/heure pour le câblage ; 4 € le m<sup>3</sup> pour le cubage avec l'assistance technique au donneur d'ordre : ONF.

Les élus se sont aussi prononcés sur les tarifs des lots : 11,30 € le stère pour le hêtre et le charme ; 9 € le stère pour le chêne ; 6 € le stère pour le rondin ; 6 € le stère pour les perches de diamètre important ; 20 € le lot pour les perches de faible diamètre ; 20 € pour la taxe d'affouage.